

Bulletin départemental des écoles

2004/12
du 4 novembre 2004

SOMMAIRE

Informations administratives

- ❖ Avis d'ouverture d'une session du CAAPSAIS et du CAPA-SH pour l'année scolaire 2004-2005
- ❖ Avis de concours (enseignants 1^{er} et 2nd degré)
- ❖ Candidature à un poste relevant de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger
- ❖ Affectation des enseignants sur emplois de réadaptation et sur postes au CNED
- ❖ Maintenance du logiciel documentaire BCDI écoles
- ❖ Commissions de l'éducation spéciale : fonctionnement ; calendrier de saisine
- ❖ Accueil des élèves souffrant d'un handicap en milieu scolaire ordinaire

Informations culturelles

- ❖ Communiqué de la conseillère pédagogique Langues Vivantes Étrangères
- ❖ Communiqué de la chargée de mission « Maîtrise de la langue »
- ❖ Communiqué des conseillères pédagogiques en arts visuels

Annexes

- ❖ Accord commercial entre le MEN et la société Microsoft (courrier émanant du Rectorat pour information des écoles)

- Ouverture d'une session du CAAPSAIS et du CAPA-SH pour l'année scolaire 2004-2005

(voir décret n° 2004-13 du 05/01/04 et arrêté du 05 janvier 2004).

Les instituteurs ou professeurs des écoles titulaires sont informés de l'ouverture d'une session du CAAPSAIS et du CAPA-SH pour l'année scolaire 2004-2005.

Le certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) se substitue au certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaire (CAAPSAIS).

Le décret du 05/01/04 prévoit dans ses articles 10 & 11 des dispositions transitoires concernant les candidats ayant subi avec succès jusqu'à la session 2004 incluse une ou deux épreuves du CAAPSAIS : ils pourront jusqu'au 30 juin 2006, soit passer les dernières épreuves de cet examen, soit se présenter aux épreuves du CAPA-SH selon les modalités transitoires. Les candidats formulent par écrit leur demande de bénéficier de ces mesures transitoires au moment des inscriptions.

Le registre des inscriptions aux épreuves du CAPA-SH et celui concernant les épreuves de l'US 1 ou de l'US 2 du CAAPSAIS seront ouvert du

Du lundi 15 novembre 2004 au mercredi 15 décembre 2004 inclus

Les demandes de dossiers d'inscription sont effectuées à l'inspection académique - division des examens et concours (DEC 1) * tel : 03.86.72.20.14

oOo

- AVIS DE CONCOURS

INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ENSEIGNANTS

1er degré (PROFESSEURS DES ÉCOLES)

**2nd degré (AGRÉGATION - CAPES - CAPEPS - CAPET - PLP - CPE - COP)
SESSION 2005**

Nouveau ! L'inscription à ces concours se fera entièrement sur Internet sur

<http://www.education.gouv.fr/siac>

Une adresse électronique personnelle vous sera indispensable.

* **Première phase : Inscription par Internet du mardi 21 septembre 2004 au lundi 8 novembre 2004 avant 17 heures, heure de Paris.**

* **Seconde phase : Confirmation de l'inscription.** A l'aide du numéro d'inscription qui vous a été attribué lors de la première phase, vous confirmez votre inscription par Internet **du vendredi 12 novembre 2004 au jeudi 25 novembre 2004 avant 17 heures, heure de Paris.**

Aucune inscription ne sera acceptée postérieurement au **8 novembre 2004, 17 heures** et aucune modification ou confirmation postérieurement au **25 novembre 2004, 17 heures.**

Vous devez vous conformer strictement à ces délais. À défaut, votre candidature sera refusée.

oOo

- CANDIDATURES DES PROFESSEURS DES ÉCOLES ET DES INSTITUTEURS À UN POSTE RELEVANT DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER - ANNÉE SCOLAIRE 2005-2006.

Note de service n°2004-170 du 12.10.2004 - BO du 21.10.2004

Les personnes désirant poser leur candidature doivent adresser leur dossier en double exemplaire, accompagné des pièces justificatives à l'IEN de leur circonscription pour le **19 novembre 2004.**

oOo

- AFFECTATION DES ENSEIGNANTS DU 1^{er} DEGRÉ SUR EMPLOIS DE RÉADAPTATION ET SUR POSTES PERMANENTS AU CNED À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2005.

Les emplois de réadaptation peuvent être attribués aux personnels réintégrés après un congé de longue maladie, un congé de longue durée ou une disponibilité d'office. Ils sont destinés à préparer le retour devant une classe, ou éventuellement, le reclassement dans un autre corps.

Les demandes d'emploi sur poste permanent au CNED concernent les enseignants qui se trouvent en fin de période de réadaptation au CNED et qui souffrent d'une affection chronique les rendant inaptes à un retour dans l'enseignement devant élèves.

Les personnes intéressées doivent demander un dossier auprès de la division du personnel (DIPER, 03.86.72.20.30) et le retourner pour le **17 décembre 2004**.

oOo

- MAINTENANCE DU LOGICIEL DOCUMENTAIRE BCDI ÉCOLES

→ cf. annexe : courrier du SCEREN

oOo

- COMMISSIONS DE L'ÉDUCATION SPÉCIALE

→ cf. annexe : fonctionnement des commissions de l'éducation spéciale

→ cf. annexe : calendrier de saisine des commissions

→ cf. annexe : formulaires de saisine des commissions

oOo

- ACCUEIL DES ÉLÈVES SOUFFRANT D'UN HANDICAP EN MILIEU SCOLAIRE ORDINAIRE

→ cf. annexe : accueil des élèves souffrant d'un handicap en milieu scolaire ordinaire

oOo

- COMMUNIQUÉ DE LA CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Mme PEYTARD, conseillère pédagogique langues vivantes étrangères est joignable :

au 03 86 72 20 57, ou par Mail : cpdlve89@ac-dijon.fr ou dominique.peytard@ac-dijon.fr

1) Des malles pour les deux langues vivantes enseignées à l'élémentaire (anglais, allemand) peuvent être empruntées dans chaque circonscription pour trois semaines (seuls quelques éléments de cette malle peuvent être pris et restitués dans les mêmes conditions). Certaines méthodes existent en double à l'IA hors des malles. Ces malles constituent une aide ponctuelle et doivent revenir complètes dans les circonscriptions.

Il existe aussi, à l'IA, une malle d'albums pouvant être empruntés pour trois semaines.

2) Mme PEYTARD peut assister à des séances de langue pour aider des collègues qui en auraient besoin (Il faut cependant préciser la langue)

3) Pour permettre aux PE2 de mettre en place des séances de langues vivantes, il est demandé aux collègues qui enseignent une langue (anglais ou allemand) dans leur classe et qui souhaitent partager leurs compétences de se faire connaître afin de permettre aux étudiants de compléter leur formation.

Publication du SCEREN :

oOo

- COMMUNIQUÉ DE LA CHARGÉE DE MISSION « Maîtrise de la langue »

En collaboration avec la librairie Oblique d'Auxerre et L'école des loisirs, un concours autour de l'œuvre de PONTI a été ouvert à l'ensemble des écoles du département. Vous allez recevoir, si ce n'est déjà fait, un courrier émanant de la maison d'édition indiquant les modalités d'inscription et le règlement.

Afin d'accompagner au mieux ce projet, le CDDP accueillera une exposition sur l'œuvre de Ponti :

- du 25 novembre au 4 décembre 2004 à AUXERRE
- du 9 au 16 décembre 2004 à SENS

Sont également prévues deux après-midi autour de PONTI avec l'intervention de Gilles MONDEME

- mercredi 24 novembre 2004 à 14h30 au CDDP d'AUXERRE
- mercredi 8 décembre 2004 à 14h30 au CLDP de SENS

Les collègues intéressés par la visite de l'exposition avec leur classe et/ou l'animation au CDDP sont priés de se faire connaître au plus vite auprès de Murielle KAROTSCH au 03.86.72.20.54 ou par courriel mdl89@ac-dijon.fr.

oOo

COMMUNIQUÉ DES CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES EN ARTS VISUELS

Exploitation pédagogique des expositions en cours :

- Si vous souhaitez mettre en œuvre un travail autour du livre, bonne nouvelle : L'exposition Miro « maquettes et œuvres inédites » au Centre d'Art Graphique de la Métairie Bruyère à PARLY, est prolongée jusqu'au 22 décembre 2004.
- Reprise possible d'un travail sur le grand format à partir des murs peints par des artistes contemporains invités à l'Atelier Cantoisel à JOIGNY du 13 novembre à fin février 2005.

Pour ces deux expositions, des ateliers d'éducation du regard conçus par les conseillères pédagogiques en arts visuels, sont à votre disposition sur place. Pour tout renseignement et réservation, comme pour obtenir une fiche descriptive de ces ateliers, contacter Émilie au 03.86.74.30.72 à la Métairie Bruyère ou Jany THIBAUT au 03.86.62.08.65 à l'Atelier Cantoisel.

Les rendez-vous du Points Arts :

- *Rappel* : mercredi 17 novembre de 9h30 à 16h : journée d'initiation à la gravure au Centre Graphique de la Métairie Bruyère à PARLY. Repas tiré du sac.
- *Attention* : l'atelier de pratique artistique au Point Arts autour des « carnets de voyage » (mise en page, rapport textes/images, techniques spécifiques) prévu le 1^{er} décembre est reporté au mercredi 15 décembre de 9h30 à 12h.
- Mercredi 26 janvier de 14h à 17h : initiation à la lithographie à poing avec l'artiste Laurence MAUREL. En fonction du nombre d'inscriptions une séance supplémentaire pourra avoir lieu le matin.

Pour participer à ces ateliers, il est indispensable de vous inscrire auprès des conseillères pédagogiques en Arts Visuels au 03.86.72.20.08 ou 03.86.72.20.41.